

B O U G E

BULLETIN DE LIAISON

DU

C.I.A.F.T.

Février 1990 Vol. 7 no 27

**Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail
1265 Berri, Bur. 930 Montréal (Québec) H2L 4X4 (514) 844-0760**


Sommaire

Avant-propos	2
Décembre 89 : deuil pour toutes les femmes	4
Le congrès du CIAFT, un événement à ne pas manquer!	4
Le CIAFT était au rendez-vous...	12
Présentation du mémoire du CIAFT sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction	
Participation au Symposium sur la formation des assistés sociaux.	
Présentation des membres du conseil d'administration	22
Agenda	23
A venir...	27
Annoncez-vous	28

Avant-propos

Le Bouge, après une longue absence due au congrès et à la période des Fêtes, est de retour. Il saura, je le souhaite, vous informer et vous satisfaire en vous transmettant les plus récentes informations sur les activités de votre association.

Une invitation à vous joindre aux divers comités du CIAFT vous est adressée et évidemment votre adhésion est vivement sollicitée par la présente.

Au moment où je vous rejoins par la pensée c'est le début de l'année.
Où en serons-nous au moment où vous me lirez?
Tout près, tout près du 14 février ... 

Alors, je succombe à ma manie des vers rimés,
Surtout que souvent je les fais mieux, que les verbes accorder...!
Pour le CIAFT cette année annonce changement et continuité,
Le changement pour les dossiers lents à se réaliser,
Pour les acquis la continuité.
Une inversion serait à désespérer.
Rien n'est égal, tout peut être comparé.
Mais rien n'est comparable au plaisir que j'ai, le 14 février,
Par des vers de mirliton, mon amitié vous exprimer!

Lyse Leduc

Décembre 1989: deuil pour toutes les femmes

Lors des événements vécus à l'École Polytechnique de Montréal en décembre dernier, le CIAFT a voulu exprimer sa sympathie et son soutien aux familles. Nous publions la lettre de Mme Andrée Robert, présidente, qui a été adressée aux médias au nom du CIAFT

Montréal le 13 décembre 1989

En tant que femmes impliquées dans des groupes privilégiant l'accessibilité des femmes au travail et l'équité en emploi, nous désirons exprimer notre sympathie aux familles et aux proches des quatorze jeunes femmes victimes de la tuerie de l'École Polytechnique, quatorze jeunes femmes symbolisant l'avenir dans cette voie à l'égalité au travail.

Cet événement unique dans son ampleur exprime de façon tragique les résistances et réticences encore présentes, souvent ressenties par les femmes dans leur cheminement vers l'accès à l'autonomie. Il ne faut pas détacher l'événement du fait que ce sont des femmes s'assurant un avenir prometteur qui ont été visées.

Nous tenons à exprimer également notre solidarité aux femmes qui ont été témoins de cette tuerie. Nous souhaitons ardemment que ces dernières reçoivent tout le support et l'encouragement qui leur permettra de poursuivre leurs objectifs professionnels.

Andrée Robert
Présidente
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes
au travail (CIAFT) du Québec Inc.

Le congrès du CIAFT: un événement à ne pas manquer

C'est dans une ambiance d'exotisme oriental et d'empire "Shogun" que quelque 160 membres et amies du CIAFT se réunissaient les 16 et 17 novembre derniers pour approfondir des dossiers d'actualité, faire le point sur leur fonctionnement comme organisme féministe, établir des stratégies et se ressourcer pour mieux intervenir dans le quotidien. Un congrès du CIAFT, c'est tout cela et plus encore; c'est l'occasion de rencontrer des collègues, d'acquiescer de nouvelles connaissances, de participer de façon active au CIAFT en élisant ses représentantes, enfin, un lieu de solidarité privilégié.

Le tout s'amorce autour d'un café-croissants où amies se retrouvent... Puis, Mesdames Andrée Robert et Lyse Leduc, respectivement présidente et directrice générale du CIAFT ouvrent officiellement le congrès 89, sous le thème "**Travail 2000, quête ou conquête?**"

Puis, c'est le panel d'ouverture: "Anne, ma soeur Anne, ne vois-tu rien venir?",

Que voyons-nous venir à l'aube de 1990? Un cortège de lois et de réformes qui auront un impact sur notre vie de tous les jours, tant dans les domaines de la santé et des services sociaux que de l'aide sociale, la fiscalité, la politique familiale, la formation professionnelle et l'assurance-chômage.

Madame Jocelyne Bernier développera l'aspect santé et services sociaux et Madame Louise Harel celui de l'aide sociale (loi 37). Madame Lesley Lee analysera pour sa part le dossier fiscalité et politique familiale et Madame Lorraine Pagé exposera son point de vue sur la formation professionnelle et l'assurance-chômage.

Orientations gouvernementales en matière de santé et services sociaux

Ce projet de loi se situe dans la foulée de la Commission Rochon; le ministère a voulu se démarquer de ce rapport et a présenté ses propres orientations. A travers la critique du réseau, on réaffirme l'accessibilité, l'universalité des soins gratuits et le projet d'intégration des services dans des

Le congrès du CIAFT...

établissements uniques. Mme Bernier expose surtout l'impact sur les travailleuses du réseau et sur celles du milieu communautaire.

Le document reconnaît les problèmes vécus dans le réseau: précarité des emplois, ghettos d'emplois pour les femmes, organisation du travail, cloisonnement, démotivation des travailleuses.

Les solutions proposées laissent à désirer: les incohérences du projet avec la réalité servent de terrain de luttes pour les syndicats ou organismes féminins: précarisation des emplois, équité salariale, reconnaissance de la contribution des travailleuses.

Dans le volet participation à la gestion, c'est aussi très décevant et peu imaginaire. L'expérience de la gestion participative est là pour confirmer sa nécessité pour assurer la qualité des services aux usagères-ers. Rien dans le projet assure aux travailleuses et usagères plus de pouvoir dans les décisions.

Autre aspect très important; la place des organismes communautaires. La

reconnaissance de ce type d'organismes est essentielle (250 000 personnes employées au sein des organismes communautaires); il faut donc les reconnaître comme de véritables partenaires en leur assurant un financement stable et adéquat. Enfin, elle affirme être contre toute intégration au réseau à cause des contraintes qu'il impose et du danger de perdre leur autonomie. Les meilleures initiatives sont issues du milieu communautaire et il faut se battre pour en garder le contrôle.

Mesures fiscales

Madame Lesley Lee avait comme mandat de faire le lien entre politique familiale et politique fiscale ainsi que leur impact sur les femmes. Nous avons ici trop peu de temps pour l'ampleur du sujet, mais malgré tout Mme Lee a su, avec humour, dresser un portrait, assez déprimant, avouons-le, de ces politiques pour les femmes. Elle voit des éléments anti-travailleuses et anti-familiales dans les politiques gouvernementales.

Le congrès du CIAFT...

Deux exemples parmi tant d'autres nous montrent bien que les mesures ne favorisent pas l'accès des femmes au travail: l'exemption de personne mariée est le "boni qu'on donne aux hommes pour garder leur femme au foyer; une femme au foyer vaut 1 906\$ dans la poche du mari!" et le système de déductions des frais de garde, nous fait réaliser qu'il n'y a aucune intention réelle de la part des gouvernements d'améliorer le système des frais de garde et des garderies. L'aide réelle que la femme reçoit ne correspond vraiment pas aux frais payés.

Si une femme calculait les coûts inhérents au retour sur le marché du travail, les frais réels de garde des enfants, l'exemption de personne mariée que perd le mari, le fait qu'elle est exclue des programmes de crédit d'impôts, prêts et bourses, etc... elle resterait probablement chez elle.

Enfin, on peut affirmer qu'il n'y a pas de politique familiale mais une politique démographique, que les gouvernements apportent peu

de soutien réel aux familles et que les tendances d'avenir vont plus vers des primes à la naissance qu'un soutien à la famille.

Aide sociale, loi 37

Louise Harel nous a entretenues du dossier de l'aide sociale en soulignant qu'à la veille de l'anniversaire du droit de vote des femmes, nous serons à la croisée des chemins et devons faire le point. Les femmes sont de plus en plus pauvres et vivent des situations humiliantes. A travers des exemples concrets, Mme Harel a démontré l'incohérence des politiques de l'aide sociale; le concept de vie maritale est la pierre angulaire des coupures de prestations d'aide sociale mais d'autre part, quand on veut protéger les conjoints de fait plus rien ne tient. Il y a des contradictions flagrantes dans nos lois et elles ne sont aucunement compatibles avec l'évolution et la réalité de notre société. En plus les femmes assistées sociales vivent continuellement dans la peur d'une inquisition à leur domicile et d'une coupure de prestation. Il faut donc poursuivre nos pressions face à la rigueur de ces lois.

Le congrès du CIAFT...

Assurance-chômage et formation professionnelle

Pas beaucoup plus réjouissant le dossier de l'assurance-chômage et de la formation professionnelle. Madame Lorraine Pagé nous a d'abord situées dans le contexte de l'emploi: la masse des nouveaux emplois créés dans le tertiaire (75%), l'emploi qui se féminise (50%) mais le niveau moyen des salaires diminue, les emplois sont précaires, moins nombreux et plus qualifiés, la situation des femmes immigrantes est inquiétante.

Ce sont tous ces aspects qu'il faut questionner face aux orientations du gouvernement en matière de formation professionnelle. L'effort national à l'égard de la formation professionnelle risque-t-il d'échapper aux femmes? On assiste à une féminisation du chômage.

Et la formation... au féminin. Mme Pagé a bien exposé la situation des filles qui, au secondaire ou collégial professionnel choisissent encore des métiers à caractère féminin. Elles négligent encore le domaine de la science et des technologies. C'est une revitalisation de l'enseignement professionnel dont nous avons besoin.

La réforme de l'assurance-chômage accorde une grande place à la formation professionnelle au point d'en faire une panacée pour remédier au problème du chômage; elle est sûrement une solution mais pas une panacée.

Ces exposés furent suivis d'une période de questions; les participantes ont surtout exprimé leurs vives inquiétudes face aux tendances gouvernementales et incité les femmes à une extrême vigilance. Il est vrai qu'à ce moment-là le climat n'était pas à la fête après un tel tableau, mais par contre, on a senti une motivation et une solidarité certaines se confirmer parmi les femmes.

Quoi de plus agréable ensuite, que de poursuivre cet échange autour d'une table entourée d'amies.

L'après-midi est réservé aux ateliers de travail; les thèmes du panel nous ont fourni suffisamment d'éléments de réflexion et de discussion pour approfondir les problèmes soulevés et recommander des améliorations, des solutions.

Le congrès du CIAFT...

Quelques mots sur les ateliers du jeudi après-midi.

A.1 L'atelier sur la loi 37 informe sur la loi, explore les alternatives, recherche des solutions applicables, stimule pour une mobilisation.

A.2 L'atelier sur les mesures fiscales a permis de vérifier ses connaissances sur la fiscalité, de se mettre à jour sur des sujets d'actualité complexes parfois et d'avoir un regard prospectif pour l'avenir des femmes.

A.3 L'atelier sur la santé et les services sociaux fait le tour du document d'orientation qui annonce la nouvelle politique du gouvernement en santé et services sociaux. On y découvre qu'il ne propose aucune solution quant à la précarité des emplois et aux conditions de travail des femmes du réseau. Vigilance est le mot d'ordre face à ce projet de loi car c'est un livre qui annonce un changement dans les structures du ministère et non qui redéfinit les orientations. On n'a pas laissé de place à la "réflexion".

A.4 L'atelier sur l'assurance-chômage a rappelé les grands thèmes de la réforme et ses conséquences sur les femmes: formation professionnelle, appauvrissement des femmes. On se questionne... comment le CIAFT peut-il agir? On se demande si formation n'est pas prétexte à abolir le régime.

A.5 L'atelier sur la formation professionnelle a provoqué une sorte de consensus: Solidarité! Efficacité! Agir! que les recommandations soient acheminées et défendues! Il y a un grand besoin de concertation, de solidarité entre les différents groupes. Il a permis d'échanger sur les initiatives que le CIAFT pourrait prendre pour rétablir la situation.

A.6 L'atelier sur la politique familiale fut l'occasion de faire le tour du document "Familles en tête" et ainsi, de voir la vision du gouvernement sur ce dossier: on se rend compte que les mesures sont natalistes, qu'il n'y a aucun plan pour avoir de véritables services de soutien aux familles et de prévention. Le gouvernement ne remplit pas sa promesse de penser et agir en terme de famille.

Le congrès du CIAFT...

Enfin, cette journée se clôture sur une note de fête et de joie puisqu'on nous convie à un cocktail d'amitié. C'est un moment privilégié pour échanger, se divertir, lever notre verre à notre santé! notre travail! notre implication!... mais aussi à un nouvel outil d'animation et de formation en reconnaissance des acquis: "Questions de compétences", un outil au service des femmes. Réalisé grâce à la collaboration de COFFRE, Relais Femmes, ICEA cet outil de valorisation du travail au foyer et du travail bénévole est une maison ouverte sur le monde du travail... une maison, lieu de travail et de développement de plusieurs femmes, mais lieu également d'acquisition d'habiletés et de compétences, une maison ouverte sur tous les "possibles" pour la femme désirant retourner sur le marché du travail. Un beau projet!

Et le bon vin aidant et l'amitié réconfortant, on oublie quelques instants la lourdeur des préoccupations, l'urgence des dossiers, l'exigence de l'implication féministe! A la bonne vôtre!

Vendredi, 17 novembre, c'est l'assemblée générale des membres du CIAFT: rencontre importante si l'on considère que c'est le seul lieu où vous

pouvez exprimer votre droit de membre, c'est-à-dire vote droit de vote, où vous pouvez appuyer rapport, demandes, plan d'action, orientations du conseil d'administration, où vous pouvez élire vos représentantes et voter les recommandations qu'elles devront défendre. Vous jugerez par vous-mêmes de l'importance qu'attribuent les membres à cette assemblée, si je vous dis qu'elle a regroupé 69 participantes sur 110 membres.

Les recommandations qui ont été discutées en assemblée générale demandent que le CIAFT poursuive son travail de pression et de chien de garde auprès des instances gouvernementales, patronales et syndicales et accentue son rôle comme porte-parole de la condition féminine dans les dossiers reliés au travail.

L'après-midi du 17 fut consacré aux ateliers de ressourcement.

B1. On en parle... l'inceste et son effet à long terme... Les personnes ressources ont répondu aux attentes des participantes et abordé les

Le congrès du CIAFT...

grands thèmes tirés de la recherche "Survivre à l'inceste" faite par la Collective Par et Pour Elle de Cowansville.

Les survivantes à l'inceste ont besoin d'écoute, d'être accompagnées, de présence; on ne fait que lever le voile sur le sujet... Il est important qu'il y ait plus de concertation.

B.2 "Et si on s'arrêtait quelques minutes pour se regarder le nombril?" Atelier très apprécié. Les participantes ont réfléchi à certains aspects qui font que notre travail est difficile et que nous sommes épuisées pour ensuite retenir des solutions intéressantes.

B.3 Une alternative à explorer en gestion. Sujet plus technique: la gestion participative comme une autre méthode de gestion et de prise de décision.

B.4. Comment s'y reconnaître en reconnaissance des acquis. Cet atelier a permis aux participantes de se situer dans ce dossier, d'avoir plein d'informations concrètes, de mieux comprendre le processus de la re-

connaissance des acquis. A l'aide d'une mise en situation, on explique c'est quoi l'auto-reconnaissance, le comment faire, les buts de la reconnaissance et les programmes reconnus.

B5. La femme, ses forces, ses choix de carrière

Un atelier technique mais super vivant, très bien présenté, concret et très stimulant. La personne-ressource présente le modèle MBTI et explique comment découvrir les forces de sa personnalité et comment mieux se vendre sur le marché du travail. Les participantes ont vécu l'exercice et fait la démarche pour saisir ensuite comment l'utiliser avec leur clientèle.

B6. Les problèmes de santé mentale chez les femmes et l'intégration sur le marché du travail.

Cet atelier a facilité la connaissance de plusieurs aspects de ce dossier. On ne travaille pas avec une "maladie mais la partie saine d'une personne". On a relevé l'importance de la forma-

Le congrès du CIAFT...

tion continue pour les intervenantes et de supervision pour nous guider. Il faut accepter que l'on a des limites comme intervenante. On redemande cet atelier dans le cadre d'une formation plus approfondie.

Après deux journées aussi riches en rencontres, en connaissances, en motivation, chacune repart satisfaite et stimulée à poursuivre son travail et son implication au CIAFT. Et vous toutes qui ne pouviez être là... on a besoin de vous; vous êtes un maillon important de la chaîne et on compte sur votre collaboration et appui dans nos démarches. Il y a toujours de la place pour vous au sein des comités de travail. Nous attendons de vos nouvelles...

Le comité organisateur pour sa part était satisfait du déroulement du congrès et après avoir recueilli papiers et matériel, il repartait pour le CIAFT reclasser tout cela et penser déjà au prochain congrès.

Pour une première expérience ensemble, Louise, Johanne, Jacinthe et moi-même étions très heureuses du résultat de l'événement et de notre expérience personnelle... il est vrai que nous travaillions avec une "doyenne"

dans le domaine, Lyse Leduc! Merci Lyse!

En somme, un congrès qui s'est déroulé dans une atmosphère exotique mais surtout de recherche, de perfectionnement et de consolidation de notre appartenance au CIAFT.

Félicitations et merci à toutes celles qui de près ou de loin ont collaboré à la réussite de ce congrès.

Lise Tremblay

Le CIAFT était au rendez-vous...

Résumé du mémoire présenté à la commission d'enquête sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction

Avant-propos

Le CIAFT

Mis sur pied en 1982, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) regroupe quelques 200 intervenantes impliquées auprès des femmes du Québec dans les dossiers et programmes relatifs à la réintégration professionnelle.

Les femmes dans le secteur de la construction

Les dernières données fournies par Statistique Canada en 1987 sur la répartition de la main-d'oeuvre féminine selon la catégorie professionnelle, nous indiquent une absence totale de femmes dans la construction. Les femmes sont si peu nombreuses dans cette catégorie professionnelle que leur représentation statistique est nulle.

Cette situation a présentement peu de chance de s'améliorer car l'accès à la formation professionnelle pour les métiers réglementés par la construction pose toujours des barrières pour les femmes.

Les critères d'admissibilité à la

formation professionnelle (dans le cadre du programme Achats Directs) imposent encore aux femmes l'obligation d'avoir une expérience de travail dans le secteur de la construction et de posséder un certificat de classification émis par la Commission de construction du Québec (C.C.Q.) et ce pour 21 des 23 métiers réglementés. Considérant les effets de la discrimination systémique sur le marché du travail, il est extrêmement rare qu'une femme puisse répondre à ces critères.

De plus, les femmes qui débutent dans le secteur construction, malgré le fait qu'elles possèdent une formation professionnelle, doivent mettre beaucoup de temps et d'énergie à se trouver un premier emploi. Nous avons constaté une attente de six mois avant qu'un employeur veuille bien embaucher une apprentie et ce, même en période d'intense activité. Dans ce contexte, les travailleuses éprouvent beaucoup de difficultés à cumuler des heures de travail.

Recommandations

Nous aimerions souligner que les recommandations que nous apportons devant cette Commission touchent essentiellement des moyens à privilégier pour que l'on tienne compte de la main-d'oeuvre féminine lors de l'adoption de nouvelles mesures concer-

Le CIAFT était au rendez-vous...

nant le secteur de la construction.

- Attendu que la discrimination systémique constitue le principal obstacle à l'accès des femmes dans le secteur de la construction pour les 23 métiers réglementés;

- Attendu que les femmes constituent moins de 1% de la main-d'oeuvre dans les métiers de la construction, le CIAFT apporte les recommandations suivantes:

1) Que des mesures d'exception soient appliquées en regard de la main-d'oeuvre féminine si l'on privilégie des mesures se basant sur des critères d'ancienneté, de nombre d'heures accumulées, ou les deux.

2) Qu'aucun secteur où s'exercent les métiers de la construction ne soit exclu des mesures visant la stabilisation du revenu et de l'emploi.

3) Que des mesures de redressement en faveur des femmes soient instaurées, dont l'obligation contractuelle.

4) Que soit instauré le principe des cinq places prioritaires pour les femmes dans les formations professionnelles, secteur adultes, pour les 23 métiers réglementés.

5) Que soit éliminée, pour les femmes, comme critère d'admis-

sibilité à la formation professionnelle, secteur adultes, toute attestation d'expérience ou de période d'apprentissage, pour les 23 métiers réglementés.

6) Que, pour tout-e diplômé-e professionnel-le du secteur construction, soit abolie l'exigence de présenter la garantie d'emploi de 150 heures avant l'obtention d'un certificat de classification émis par la C.C.Q.

7) Que toute personne désirant exercer l'un des 23 métiers réglementés doive préalablement se doter d'une formation professionnelle reconnue.

8) Que siègent au Conseil d'administration de la C.C.Q.:

1- une représentante recommandée par le ministère de la condition féminine

2- une représentante des groupes de femmes oeuvrant dans le dossier de l'accès des femmes au travail.

9) Que siègent au Comité administratif sur la formation professionnelle:

1- une représentante nommée par le ministère de la

Le CIAFT était au rendez-vous...

condition féminine

2- une représentante des groupes de femmes oeuvrant dans le dossier de l'accès des femmes au travail.

Conclusion

Pour une troisième fois, le CIAFT présente un mémoire concernant le secteur de la construction.

Plusieurs des recommandations formulées dans le présent mémoire ont déjà été exposées lors de consultations antérieures mais elles n'ont pas encore retenu la considération des décideurs.

Le CIAFT se voit donc dans l'obligation de réitérer ses demandes par le biais de cette Commission.

Nous espérons que cette fois nous serons entendues et qu'une volonté politique, visant à contrer la discrimination systémique qui prévaut dans le secteur de la construction, sera clairement démontrée.

PIT ET PAT



Le CIAFT était au rendez-vous...

Symposium sur la formation des assistés sociaux

Le 11 décembre dernier, avait lieu à Montréal, le "**Symposium sur la formation des assistés sociaux**". Ce symposium faisait suite à la promesse de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration de tenir des consultations détaillées avec le secteur privé afin d'établir les politiques et les programmes qui seraient les plus efficaces et les plus appropriés pour le marché du travail canadien.

Cinq groupes de travail ont été constitués sous la direction du "Centre canadien du marché du travail et de la productivité". Les membres de ces groupes provenaient des collectivités des affaires, des syndicats, de l'éducation et de l'action sociale. Chacun de ces groupes était chargé d'analyser les questions liées à la formation dans différents domaines. En plus de la formation des assistés sociaux, des groupes de travail étudiaient les domaines suivants:

- formation des travailleurs âgés
- stratégies de planification des ressources humaines
- formation des bénéficiaires d'assurance-chômage
- formation au niveau débutant, formation par apprentissage et enseignement coopératif.

Le symposium avait pour objectif de permettre à chacun des groupes de travail de soumettre le fruit de leurs travaux à un auditoire plus général,

intéressé aux sujets mentionnés ci-haut. Chaque participant-e avait l'opportunité de participer aux discussions et de faire ses propres recommandations.

De façon générale, les participant-e-s étaient très satisfait-e-s du rapport du groupe de travail le qualifiant de "très intéressant et stimulant". Suite à ce symposium, le groupe de travail se réunissait à nouveau en janvier afin d'élaborer le rapport final à remettre à la ministre.

Nous vous présentons les vingt-huit (28) recommandations contenues dans le rapport préliminaire. Plusieurs de ces recommandations rejoignent celles du CIAFT sur la formation des bénéficiaires d'aide sociale.

Recommandation 1

Le Groupe de travail reconnaît certes que les assistés sociaux ont besoin d'aide financière à la formation et à d'autres points de vue, **mais il s'oppose à ce que les fonds de l'assurance-chômage servent à des fins autres que le soutien du revenu des chômeurs.**

Recommandation 2

Le Groupe de travail estime que

Le CIAFT était au rendez-vous...

toutes les réformes apportées aux programmes de formation destinés aux assistés sociaux devraient comprendre un engagement clair: les programmes seront axés sur les clients, la conception en sera flexible et la participation des intéressés, volontaire. Toutes les recommandations formulées par le Groupe de travail devraient être considérées comme comportant aussi un engagement envers ces principes de base.

Recommandation 3

Le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires doivent réaffirmer leur engagement à l'égard des principes du plein emploi et de la création d'emplois de qualité. Reconnaissant que la formation n'est pas une panacée au chômage, le Groupe de travail exhorte les gouvernements à essayer d'établir un équilibre entre les programmes de formation et les prévisions d'emplois de qualité disponibles sur le marché du travail.

Recommandation 4

Les programmes de formation préparatoire à l'emploi et professionnelle auxquels le gouvernement fédéral contribue financièrement devraient fournir aux stagiaires des compétences vendables et transférables. **Les subventions ne devraient pas servir à fournir de la formation dans des mé-**

tiers peu spécialisés, sauf dans des cas exceptionnels.

Recommandation 5

Les programmes de formation doivent être administrés en collaboration avec les établissements d'enseignement publics, les syndicats, les entreprises et les groupes communautaires. Les établissements publics devraient s'engager spécialement à assurer des programmes d'éducation et de formation aux résidents des localités rurales et éloignées. En plus d'offrir une gamme traditionnelle de services conseil et d'enseignement aux stagiaires ruraux, les établissements d'enseignement publics devraient, avec l'aide des gouvernements, s'efforcer de mieux utiliser la télévision par satellite et l'informatique pour offrir aux assistés sociaux de nouvelles occasions de télé-enseignement.

Recommandation 6

Le Groupe de travail recommande que les programmes-pilotes à court terme de formation subventionnés par le fédéral, les provinces ou les territoires, comportent une garantie de financement à long terme dans les cas où le programme a prouvé qu'il réussit à doter les assistés sociaux de compétences vendables.

Tous les assistés sociaux devraient

Le CIAFT était au rendez-vous...

avoir accès égal au plein éventail des possibilités de formation, d'éducation et d'autres formes d'apprentissage.

Recommandation 7

Le Groupe de travail recommande que chaque localité ou région au Canada s'efforce de fournir aux assistés sociaux désireux de s'en prévaloir un éventail complet de cours de formation préalables à l'emploi et pendant l'emploi. Pour assurer cet éventail complet de possibilités de formation, il faut reconnaître comme programmes légitimes aux fins du financement les cours de lecture, d'écriture et de calcul, les cours d'anglais ou de français langue seconde, de même que les cours d'autonomie fonctionnelle.

Recommandation 8

Les gouvernements doivent subventionner intégralement le coût des services de garderie dont ont besoin les assistés sociaux pour participer à des programmes de formation.

Recommandation 9

Tous les programmes de formation fédéraux / provinciaux / territoriaux / municipaux financés par le gouvernement fédéral doivent assurer un soutien du revenu adéquat aux stagiaires pendant la formation. Cela comprend des allocations pour les frais de transport, d'habillement et autres engagés pendant le programme de formation. Il faut en outre maintenir pen-

dant la période de formation les avantages en nature comme les soins médicaux, pharmaceutiques, dentaires et de la vue. **Ces avantages devraient être maintenus pendant un certain temps au cours de la période initiale d'emploi et pourraient être éliminés progressivement en fonction du niveau du revenu.**

Recommandation 10

Le Groupe de travail recommande que les assistés sociaux qui désirent s'inscrire à des cours d'études supérieures puissent continuer de recevoir leurs prestations d'aide sociale et d'avoir accès à des prêts étudiants afin de poursuivre leurs études.

Recommandation 11

Le Groupe de travail recommande que la participation aux cours de formation et aux séances d'information soit entièrement volontaire.

Recommandation 12

Que le gouvernement fédéral devrait établir, en consultation avec les entreprises, les syndicats, les groupes communautaires et les gouvernements des provinces et des territoires, des critères natio-

Le CIAFT était au rendez-vous...

naux qui régiront la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes de formation fédéraux-provinciaux. Ces critères nationaux devraient établir des niveaux minimums de qualité qu'il faudrait garantir aux participants à la formation.

Recommandation 13

Les normes nationales devraient tenir compte du principe d'équité. Les fonds doivent être accordés à condition que les programmes conçus répondent aux besoins de tous les membres de la collectivité des assistés sociaux: mères seules, personnes handicapées, canadiens autochtones, minorités visibles, résidents des collectivités rurales ou éloignées, immigrants et personnes gravement défavorisées sur le plan de l'emploi.

Recommandation 14

Le Groupe de travail recommande que le gouvernement étudie la possibilité d'utiliser les dispositions législatives du Régime d'assistance publique du Canada pour encourager les programmes de formation préventive destinés aux désavantagés qui risquent de devenir assistés sociaux. On pourrait lancer des projets-pilotes destinés aux groupes particulièrement fragiles comme les enfants d'assistés sociaux et les enfants confiés à la garde de l'État.

Recommandation 15

Lorsqu'il conclura des ententes avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral devrait les encourager fortement à mettre fin à la distinction entre employable et inemployable parce qu'elle est de toute évidence discriminatoire.

Recommandation 16

Le Groupe de travail recommande que, pour obtenir des subventions fédérales, les provinces et les territoires conviennent d'établir des niveaux uniques d'allocations de formation auxquelles auront droit tous les assistés sociaux, quelle que soit leur employabilité.

Recommandation 17

Le Groupe de travail recommande que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et les territoires, subventionne la création de centres d'accès à la formation et à l'éducation (CAFE) à travers le Canada. Les CAFE de chaque collectivité devraient collaborer avec le collège communautaire local ou un autre établissement d'enseignement public, selon le cas, dans le but de permettre aux assistés sociaux d'accéder aux programmes généraux de formation et d'emploi.

Le CIAFT était au rendez-vous...

Recommandation 18

Le Groupe de travail recommande que les assistés sociaux soient informés régulièrement de la disponibilité de programmes de formation et des services fournis par un travailleur-parrain communautaire. Le Groupe de travail recommande aussi que le gouvernement fédéral organise une campagne médiatique conçue pour sensibiliser les assistés sociaux aux programmes disponibles et les encourager à aborder les CAFE en toute confiance.

Recommandation 19

Le rôle des CAFE est d'offrir un large éventail de services d'information et de conseil aux assistés sociaux désireux de devenir indépendants et membres actifs de la population active canadienne. Les CAFE devraient fournir aux personnes désavantagées sur le plan de l'emploi des occasions d'entreprendre un large éventail de cours de formation préparatoire à l'emploi. Chaque centre devrait agir comme courtier pour ses clients assistés sociaux, évaluer les besoins et aptitudes de chacun, agir comme défenseur de l'individu et fournir des services d'intervention pour la communauté assistée sociale en général. Les CAFE devraient aussi offrir un appui provisoire aux assistés sociaux qui ont besoin d'aide et de conseil au cours de la période de transition entre la fin de la formation et le début de l'emploi.

Recommandation 20

Il faudrait assurer la nature communautaire des CAFE en exigeant que chaque centre ait son comité directeur constitué de représentants de la collectivité locale des assistés sociaux (mères célibataires, canadiens autochtones, personnes handicapées, etc.), des groupes de défense des gagnepetit, d'autres organismes communautaires pertinents, du système scolaire public, du monde des affaires, des syndicats et des administrations publiques.

Recommandation 21

Le Comité directeur aurait notamment pour rôle de concevoir des programmes locaux, d'en établir les budgets, de déboursier les fonds conformément aux enveloppes budgétaires générales établies par les gouvernements, et de revoir et d'évaluer le rendement du centre.

Recommandation 22

Le personnel des CAFE devrait être formé de travailleurs-parrains communautaires issus des bureaux de l'aide sociale au niveau fédéral, provincial et municipal, et parfaitement au courant des possibilités de formation offertes dans leur secteur respectif. Ces travailleurs-parrains communautaires

Le CIAFT était au rendez-vous...

pourront travailler à plein temps ou à temps partiel, mais ils ne relèveront, dans chaque cas, que de la direction du CAFE à qui ils devront rendre des comptes, plutôt que d'un palier de gouvernement en particulier.

Recommandation 23

Les travailleurs-parrains communautaires devraient agir comme courtiers en services pour les assistés sociaux et les aider à profiter des occasions de formation. Ils devraient prendre clairement le parti des assistés sociaux, les aider à élaborer leur plan de formation personnel, évaluer leurs besoins et leurs capacités, leur assurer un soutien affectif et autre durant la formation et au cours de la période de transition vers l'emploi.

Recommandation 24

Afin d'assurer que les travailleurs-parrains communautaires comprennent bien leur rôle unique, il faudrait leur fournir à tous une formation avant qu'ils commencent à travailler dans un centre. Les budgets nécessaires à cette formation devraient être fournis à chaque CAFE par le gouvernement et celui des provinces ou des territoires.

Recommandation 25

Le Groupe de travail recommande que le gouvernement fédéral négocie avec chaque province et terri-

toire un accord de cinq ans de partage du financement du réseau des centres communautaires d'accès à la formation et à l'éducation. Ces accords de financement sans péremption seraient négociés en fonction des critères nationaux établis par le gouvernement fédéral, en consultation avec les provinces et les territoires. Le Groupe de travail insiste sur le fait que les accords de cinq ans devraient financer les CAFE en fonction des programmes élaborés et des besoins, plutôt que de l'année financière.

Recommandation 26

Les critères nationaux établis par le gouvernement fédéral devraient exiger notamment que tous les programmes subventionnés par le fédéral soient basés dans la collectivité, axés sur les clients, flexibles et volontaires, et qu'ils mettent l'accent sur l'intégration des assistés sociaux dans les programmes généraux. Ils devraient aussi exiger que les provinces fournissent aux assistés sociaux qui entreprennent une formation, une gamme complète de services de soutien du revenu et d'aide à la formation. Le Groupe de travail estime que toutes ses recommandations devraient être incorporées aux critères nationaux établis, plus particulièrement celles qui ont trait au démantèlement des obstacles actuels à la formation des assistés sociaux.

Le CIAFT était au rendez-vous...

Recommandation 27

En contrepartie de son aide financière et de sa coopération, le gouvernement fédéral devrait exiger que les provinces et les territoires fournissent des données et des systèmes d'évaluation communs. Ces exigences devraient faire partie des critères nationaux établis et

- a) prévoir que les provinces et les territoires fourniront tous les renseignements dont le gouvernement fédéral a besoin pour contrôler et évaluer les programmes;
- b) prévoir des critères de réussite qui comprendront notamment une évaluation de la qualité des emplois obtenus par les stagiaires et le niveau de revenus d'emplois.

Recommandation 28

Il faudrait implanter graduellement le modèle communautaire des centres d'accès à la formation et à l'éducation au lieu de mettre en oeuvre tout le mécanisme au complet d'un seul coup. Il faudrait établir, dans diverses collectivités à travers le Canada, des centres qui permettraient d'évaluer l'application du concept dans les régions urbaines et les régions rurales, ainsi qu'entre les provinces. Cette implantation graduelle des CAFE devrait constituer un rouage intégral des ententes quadripartites que renégocient présentement les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral.

Monique Pagé

Présentation des membres du nouveau c.a.

Les nouvelles élues au Conseil d'administration du CIAFT 1989 - 1990

Nous avons pensé vous présenter les nouvelles membres du C.A., toutes élues à l'assemblée générale du 17 novembre dernier. Chacune a bien voulu porter la responsabilité de certains dossiers afin d'assurer un travail efficace dans la continuité

Suzanne Blache
Directrice de Trait d'Union (Sherbrooke)
Secrétaire-trésorière du CIAFT
Dossier: aide sociale

Diane Fugère
Directrice du Centre Le Pont (Trois-Rivières)
Administratrice
Dossier: Plein emploi

Andrée Robert
Directrice du Centre d'Aiguillage Estrie (Sherbrooke)
Présidente du conseil d'administration
Dossier: Formation professionnelle, législation du travail

Martine Bégin
Directrice de Transition'Elle (St-Romuald)
Administratrice
Dossier: Accès à l'égalité, regroupements régionaux

Madeleine Grégoire
Pigiste
Administratrice
Dossier: Sciences et technologies

Martine Groulx
Directrice de COFFRE (St-Jean-sur-Richelieu)
Administratrice
Dossier: Equité salariale, Congrès

Présentation des membres ...

Christiane Tessier
Directrice de Centre Etape (Québec)
Administratrice
(Était absente lors du partage des responsabilités)

Monique Pagé
Conseillère en emploi à TNT (Montréal)
(en intérim de Julie Meloche, présentement en congé de maternité)
Administratrice
Dossier: Formation professionnelle, sciences et technologies, bulletin de liaison Bouge

Agenda...Agenda...Agenda

Novembre 89

- 2 Lyse Leduc assiste à la conférence de presse organisée par le Mouvement Action Chômage en rapport avec l'adoption de la loi C-21 modifiant le régime d'assurance-chômage.
- 8 Lyse Leduc et Diane Dubreuil de Form-O-Sud participent à la réunion de la Coalition sur l'équité salariale.
- 10 Réunion du comité contenu des 50 heures du féminisme de Femmes en tête afin de préciser le contenu des ateliers qui auront lieu lors des 50 heures en avril '90.
- 16 et 17 7e congrès annuel du CIAFT. Deux jours de discussions intéressantes, de prises de conscience commune, de solidarité

Agenda... agenda...

et d'amitiés retrouvées! Merci à toutes les participantes!

- 27 Rencontre des groupes provinciaux de femmes avec la ministre déléguée à la condition féminine nouvellement élue, Violette Trépanier au Grand Hôtel à Montréal.

C'est l'occasion pour les groupes de femmes de faire connaître leur organisme et leurs priorités d'intervention pour les prochaines années. Le financement des groupes de femmes a été aussi abordé lors de cette rencontre.

- 29 Réunion d'information sur le dossier de la TPS organisée par le Conseil Consultatif Canadien sur la situation de la femmes. Entre autres invitées, Ruth Rose.

Décembre

- 6 Re-retour de Lise Tremblay comme agente de liaison et entrée en fonction d'une autre de la même lignée... Marieke Tremblay (aucun lien de parenté!) comme agente de recherche et de communications. Elle se joignent à Johanne Cassivi déjà en poste comme documentaliste (la spécialiste des papiers). L'équipe est en place jusqu'au 2 mars!
- 8 Andrée Robert, notre présidente, et Lyse Leduc rencontrent Marie Lavigne, présidente du Conseil du Statut de la Femme et Thérèse Mailloux, son adjointe, dans le but d'échanger sur les moyens à mettre en oeuvre pour construire une véritable politique de congés parentaux au Québec.
- 11 Monique Pagé assiste au Symposium sur la formation des assistés sociaux dont vous avez lu le rapport dans les pages précédentes.
- 13 Les administratrices élues au congrès se rencontrent pour la première fois de l'année. Rencontre très amicale et très fructueuse! (8 membres sont présentes)

Gabrielle Ciesielski rencontre Michel Cournoyer, directeur des

Agenda... agenda...

politiques et programmes de main-d'oeuvre et Normand Laquerre du Service de formation des adultes au sujet de l'Accord Canada-Québec sur la formation professionnelle. But de la rencontre: articuler une critique de la stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre du gouvernement fédéral. Cette rencontre a été organisée par l'ICEA.

- 14 Martine Bégin représente le CIAFT à une réunion du comité consultatif d'évaluation sur les programmes d'accès à l'égalité dans les commissions scolaires.
- 18 Présentation du Mémoire à la Commission d'enquête sur la stabilisation du revenu et de l'emploi des travailleurs de l'industrie de la construction, préparé par Diane Trépanier et Madeleine Berthiaume, toutes deux de TNT.
- 20 Parution d'une lettre ouverte au Premier ministre du Canada, dans la Presse, au sujet de la nomination de Mme Simms récemment élue présidente du Conseil consultatif sur la situation de la femme.

Par cette action, nous soulignons notre approbation au choix d'une représentante d'une communauté ethnique à ce poste mais aussi notre désaccord face à son unilinguisme anglais.

- 21 Party de Noël de l'équipe du CIAFT

Midi: apéro (Lyse commence à rire!)

13h00: dîner à La Marjotte accompagné d'un vin assez chaud pour nous faire oublier le froid sibérien qui sévit à Montréal (Lyse continue à rire)

15h00: échange de cadeaux-surprises et Sambucca à la santé de toutes! (Lyse rit encore!)

Joyeux Noël! Bonne Année et Bonnes vacances à toutes celles qui sont au soleil ou au "frette"!!!

Agenda... agenda...

28 et 29 La courageuse Jacinthe revient d'Abitibi pour assurer le service aux absentes!

Janvier 90

1er Doris Lamontagne et toute l'équipe vous souhaite à toutes une Bonne et Heureuse Année!

3 Lyse rit encore... Elle est au chalet et le reste de l'équipe... au bureau!

8 On rit "pus" ... Lyse Leduc est de retour!

La cicogne est passée! Julie Meloche donne naissance à un garçon de 8 livres! Félicitations aux heureux parents!

9 Rencontre finale du comité de rédaction du "Bouge". Monique, Marieke et Lise (les 2 Tremblay) préparent ce que vous lisez présentement.

10 Réunion du comité contenu du congrès 1989 pour faire l'évaluation globale de celui-ci.

12 Réunion du comité responsable du mémoire sur les normes du travail afin de finaliser ce dernier.

24-25 Rencontre des représentantes des femmes à la Table Education-Main-d'oeuvre à Québec.

Evénements à venir...

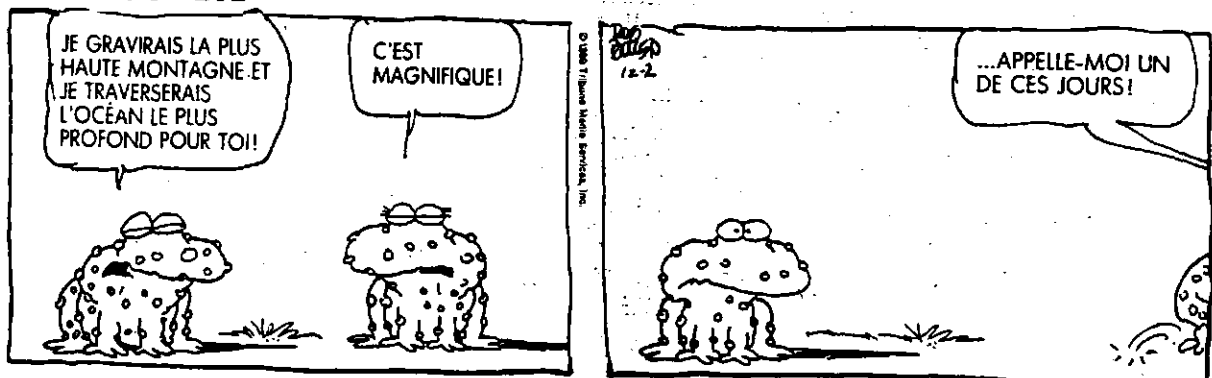
En février, dans la semaine du 26, le CIAFT présentera son mémoire sur les normes du travail en commission parlementaire. Au menu: un congé annuel prolongé, des jours de congé pour responsabilités familiales, un congé de maternité amélioré ainsi qu'une augmentation du salaire minimum. A suivre...

En mars, le 8, personne n'oubliera la journée de la femme! Plusieurs activités et événements spéciaux vous donneront l'occasion de fêter ensemble. Bonne fête!

En avril, le 4 plus précisément, il y aura une réunion du comité contenu pour le prochain congrès du CIAFT. Si vous avez des idées, des suggestions, écrivez-nous!

En avril, encore, les 27,28 et 29, le Forum des 50 heures du féminisme réunira une dizaine de groupes et organisations pour célébrer avec toutes les femmes du Québec le 50ième anniversaire du droit de vote des femmes. Le CIAFT animera entre autres un atelier sur la reconnaissance des acquis expérientiels... et plusieurs autres activités auront lieu; festival de films, exposition de photos, etc... Vous êtes toutes cordialement invitées à ce grand événement!

LE PENSE-BÊTE



Annoncez-vous...

**Qui va chercher Giselle à 3h45?
au Cinéma ONF, du 13 au 16 février**
Information: Renée Roy, 283-9817

En cette époque où nous nous interrogeons sur les principales causes de la dénatalité, *Qui va chercher Giselle à 3h45?*, réalisé par Sylvie Groulx, une production du Programme français/Regards de femmes de l'Office national du film du Canada, pose des questions essentielles. Y a-t-il une incompatibilité fondamentale entre travail et maternité? Quelle est la place réservée aux enfants et à la famille dans notre société? Ce documentaire éminemment actuel sera présenté au Cinéma ONF du Complexe Guy Favreau du 13 au 16 février à 19 heures. Les projections seront toutes suivies d'une discussion.

Scènes cocasses. Témoignages émouvants. Le quotidien de mères et de pères de famille est ici raconté avec tendresse et réalisme. Non, le désir d'avoir un enfant n'est pas disparu. Ce sont les conditions de vie qui sont devenues absurdes. Et les conflits d'horaire impossibles à résoudre... "Qui va chercher Giselle à 3h45?", s'il n'y a pas d'autobus scolaire et que papa et maman finissent de travailler à six heures?

Préoccupées par le sort réservé aux mères sur le marché du travail, les journalistes France Paradis et Francine Pelletier discutent à l'écran du chemin parcouru depuis l'apparition du féminisme. "Depuis vingt ans, on a permis aux femmes de ressembler aux hommes, d'accéder à des postes de pouvoir. Mais le contraire n'est pas vrai. On n'a pas permis aux hommes de ressembler aux femmes. Et surtout, on n'a pas permis aux femmes d'avoir les deux privilèges..." C'est-à-dire travailler et avoir des enfants...

Témoignant du mépris de la société envers la "parentalité", ce documentaire souligne également l'optimisme des jeunes face à l'avenir. "Si de plus en plus d'hommes veulent des enfants.. peut-être qu'on aura plus un système de travail de neuf à cinq, mais de dix heures le matin à trois heures de l'après-midi..."

Le modèle n'est pas immuable: pour les pères comme pour les mères, tous les espoirs sont permis...

Le film est aussi disponible sur vidéocassette. Il peut être loué ou acheté auprès des cinémathèques de l'ONF. 1-800-363-0328.

Nouvelles de la région de l'Estrie

Le 20 novembre et le 11 décembre 89, 2 cours de "soudure à l'arc avec électrode enrobée sur plaque" ont démarré à Sherbrooke. Nous avons cru bon de faire parvenir au BOUGE 2 articles parus dans La Tribune donnant plus de renseignements sur ces cours. Par ailleurs, voici les caractéristiques des 28 femmes, dont 15 sont monoparentales, qui ont débuté cette formation. Nous n'avons pas fait mention dans ce tableau des 2 hommes participant au cours.

Présentement, 4 femmes ont abandonné pour des raisons diverses: manque d'intérêt, allergie aux produits utilisés pendant le cours...

Dossier à suivre...

S.E.M.O. Trait d'union

SOUUDURE CARACTERISTIQUES DES PARTICIPANTES

Scolarité:	total	Age:	total
Primaire:	1	18-25 ans:	12
Secondaire I:	2	25-30 " :	8
Secondaire II:	1	30-35 " :	6
Secondaire III:	9	35-40 " :	1
Secondaire IV:	6	40-45 " :	1
Secondaire V:	7		
Collégial 2:	2		

CSR: (BAS)	total	Nbre d'enfants:	total
- 1 an :	8	0 enfant :	13
2-3 ans:	10	1 enfant :	6
3-4 ans:	2	2 enfants :	6
+ 5 ans :	6	3 enfants :	3
Ass.-Chômage:	2		

Vivre

26 femmes se préparent minutieusement au Triolet à ce qui sera bientôt leur métier

Première arrivée massive de soudeuses sur le marché du travail

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Lundi matin. Polyvalente Le Triolet, à Sherbrooke. Dans la classe du professeur Jean-Guy Nadeau, les onze étudiantes et l'unique étudiant sont penchées avec application sur leur travail.

Dans cette grande salle de cours, elles se préparent minutieusement à ce qui sera, bientôt, très bientôt même, leur métier.

Elles ne seront pas coiffeuses. Ni cuisinières.

Elles ont plutôt choisi une voie inhabituelle pour des femmes. Elles seront soudeuses.

Et non pas cette soudure pratiquée dans les ateliers d'électronique ou de joaillerie mais plutôt celle grâce à laquelle on construit, on édifie, la soudure industrielle, la soudure d'usine.

Récemment, un autre groupe a été formé. Il a aussi entamé ce bloc de vingt semaines intensives de soudure industrielle. Un groupe de seize personnes, quinze femmes et un homme.

Au printemps prochain, vingt-six jeunes soudeuses et deux soudeurs frapperont donc aux portes des employeurs qui, à l'instar de la Société d'ingénierie Combustion, d'Ingersoll Rand, de S.W. Hooper, d'Industries Dettson, sont susceptibles d'embaucher de telles personnes.

Et il est fort probable qu'elles n'auront pas à user longtemps leurs semelles à l'entrée des usines.

Il y a un pressant besoin de soudeurs dans l'industrie, affirme Mme Diane Skoropad. Et l'industrie est prête à ouvrir l'accès du métier à des femmes.

Précédent

Ces 26 jeunes soudeuses, rajoute Mme Skoropad, ne seront pas les premières à prétendre à leur place parmi des équipes composées jusqu'à maintenant d'hommes. Ici et là, dans les usines, on peut croiser de rares soudeuses.

Mais, explique-t-elle, ce sera la première fois qu'on assistera à une arrivée aussi massive sur le marché du travail.

Agente de liaison chez Trait d'Union (un organisme voué à l'aide aux femmes désireuses d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail), Mme Skoropad est à l'origine du cours mis sur pied par la Commission de formation professionnelle (CFP) et la polyvalente Le Triolet.

Au cours d'une tournée d'employeurs susceptibles d'embaucher la clientèle de Trait d'Union, au début de l'automne, Mme Skoropad a pris conscience des besoins en soudure. Avec grande joie, elle a également constaté que les employeurs n'étaient pas fermés à l'embauche de soudeuses. Même que certains lui font comprendre que la main-d'oeuvre féminine est appréciée à cause de son souci de toujours bien faire et de signoler le travail.

Immédiatement, elle se tourne vers la CFP. Et rapidement, elle élabore une liste d'attente. Non seulement, il y a un besoin dans l'industrie mais il y a une réelle demande chez les femmes. La CFP réagit tout aussi rapidement. Un premier groupe est formé et le cours débute quelques semaines plus tard. Un autre groupe s'ajoutera dès lundi. Et la liste d'attente contient encore près d'une dizaine de noms.

Avantage

Pour les femmes, l'intérêt pour le cours en soudure est multiple. Il permet à certaines de réaliser un rêve d'enfance. A d'autres, il importe d'investir une voie non traditionnelle. Pour toutes, il permet un accès à un job payant et stable. Aux métiers traditionnels souvent rémunérés sur la base du salaire minimum, il oppose un emploi plus souvent qu'autrement syndiqué et payé convenablement.

«Mis à part le volet de l'enseignement proprement dit, le cours comprendra aussi un volet de préparation à l'occupation d'un emploi non traditionnel dans un milieu d'hommes et pas toujours facile. Les filles rencontreront ainsi une soudeuse de métier qui pourra leur expliquer ce qu'elles auront à vivre. Le cours leur donnera également des outils pour se préparer à la sollicitation d'emplois», explique Mme Skoropad.

Pour Trait d'Union, ce cours est une première. Une expérience qui se répètera, conclut Mme Skoropad.

Des femmes convaincues qu'elles pourront se faire une place dans un milieu d'hommes

Sherbrooke (GF)

Prête à affronter les gars d'usine et se faire une place parmi eux?

Claudia Duguay redresse son lourd masque de soudeuse et n'hésite pas une seconde.

«Ca dépend peut-être des personnes. Moi, je crois qu'il faut être capable de faire sa place soi-même. Il ne faut pas attendre que les autres le fassent pour nous. En ce sens, je suis prête...»

Madame Duguay est sûre d'elle. Ex-cégépienne en sciences humaines, elle a consciemment choisi cette nouvelle voie. Elle sait les embûches qui se dresseront sur son chemin mais elle y fera face.



Nathalie Doyon

Elle explique avoir quitté les sciences humaines au profit de la soudure parce qu'il s'agit d'un métier non traditionnel pour une femme. Et surtout parce que les possibilités d'embauche sont très bonnes et le salaire, meilleur que bien d'autres jobs moins salissants certes... mais, souligne cette mère de deux enfants, le savon n'a pas été inventé pour rien.

Métier dangereux?

Comme bien d'autres. Mais, enchaîne-t-elle, il y a des règles de sécurité à connaître et à respecter pour baliser les risques.

Dans ce métier, dit-elle, il faut faire preuve d'une bonne capacité d'a-

daptation. Et, ce qui est intéressant, c'est d'avoir à se servir autant de ses habilités manuelles qu'intellectuelles.

Attirance

Nathalie Doyon n'avait jamais rêvé de devenir soudeuse. Mais lorsque le Trait d'Union le lui a proposé, elle a été immédiatement séduite.

Et jusqu'à maintenant, tout se déroule parfaitement. Même qu'elle trouve le cours moins difficile que prévu.

Pour le reste, rien ne lui fait peur. Ironiquement, ajoute-t-elle, son frère est soudeur mais ne possède aucun diplôme. Il songe donc à imiter sa soeur et s'inscrire lui aussi à ce cours.

Un peu plus loin, Claire Élément s'affaire à éliminer les aspérités d'une



Claudia Duguay

pièce qu'elle vient de découper au chalumeau.

Employée durant quelque temps chez Bombardier, elle avait remarqué que la compagnie embauchait une soudeuse. Elle rêvait de suivre ses traces lorsque, par hasard, elle a entendu parler du cours mis sur pied par Trait d'Union. Elle a sauté sur l'occasion.

Pour elle, le métier de soudeuse représente la sécurité d'emploi et un salaire décent.

«Comme tout le monde, j'ai besoin de sécurité. Ce métier peut me l'offrir... Jusqu'à maintenant, ça va

bien. Je trouve ça plus difficile que prévu mais je vais passer au travers. Il s'agit d'acquérir une technique. Une fois que tu l'as, il n'y a plus de problèmes... J'ai bien hâte de rencontrer des soudeuses de carrière et de jaser avec elles. J'ai hâte de voir comment se fait l'intégration au travail.»

Métier qui exige une force physique?

«Je me considère en bonne santé... Je suis capable de le faire, j'en suis sûre... Les perspectives d'emploi sont très bonnes dans ce domaine. Je pense que je n'aurai pas de misère à dénicher du travail.»

Toutes ont accepté de faire un nouveau bilan, à l'automne prochain.



Claire Élément s'affaire à éliminer les aspérités d'une pièce.